


CAPPEI SESSION 2022 / DOSSIER D'INSCRIPTION
I – ETAT CIVIL
NOM : **PRENOM :**

Nom usuel : Date de naissance :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tel : Tel portable :

Adresse @ :

Adresse @ académique :

II – SITUATION PROFESSIONNELLE
CORPS :

 Titulaire

 Contractuel CDI

Affectation au 01 septembre 2021 :
 Enseignement Public

 1^{er} degré

 Enseignement Privé

 2nd degré

Nom de l'Etablissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Circonscription :

Je sollicite mon inscription à la session 2022 de l'examen du CAPPEI dans le parcours de formation suivant :

- Enseigner en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
- Travailler en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) : Aide à dominante pédagogique
- Coordonner une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

Je soussigné(e),, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Rappel :

Les enseignants titulaires du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) et les enseignants titulaires du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH) sont réputés être titulaires du CAPPEI.

Mesures transitoires jusqu'à la session 2022 de l'examen du CAPPEI :

Pendant une durée de cinq ans à la date de parution du décret n°2017-169 du 10 février 2017, les professeurs du 2nd degré affectés dans les établissements scolaires et dans les établissements et services mentionnés au 2nd alinéa de l'article 1^{er} du décret sans détenir le certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH) se présentent à la seule épreuve 1 du CAPPEI. Le jury délivre ce certificat d'aptitude s'ils obtiennent une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à cette unique épreuve.

A

Le

Signature du candidat

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- Copie de la pièce d'identité (CNI ou passeport)
- Une copie de l'arrêté de titularisation ou du contrat à durée indéterminée en fonction de la situation du candidat.

Le dossier d'inscription devra être transmis pour le vendredi 03 décembre 2021 au plus tard :

- Soit par courriel à l'adresse suivante : l.dec2@ac-mayotte.fr
- Soit déposé ou envoyé (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Rectorat de Mayotte
DEC
Bureau des concours
Rue Sarahangué
BP 76
97600 MAMOUDZOU**